

1. - Représentativité syndicale - Chiffres clés -
2. - Finances publiques - Communication tous azimuts -
- Ils ont dit... -
3. - Complémentaire santé - Union européenne -
- Désignations - Echos de campagne -
4. - Les Brèves - L'agenda -

Lettre d'information bimensuelle N°182 - 15 février 2007

Chiffres clés

La France compte 1.884.000 salariés qui déclarent adhérer à un syndicat, contre 5 millions en 1946. Ce chiffre correspond à environ 8% du total des salariés.

Ainsi, 8% des salariés d'entreprises de plus de 100 salariés sont syndiqués, contre seulement 5% des salariés du secteur privé et 3,5% des salariés des entreprises de moins de 50 salariés.

Selon un sondage LH2 pour "20 minutes" et RMC, 55% des Français souhaitent plus de consultations des salariés sur les grandes questions d'emploi. La faiblesse du dialogue social en France est imputée d'abord à l'Etat (51%), devant le patronat (46%) et les syndicats (37%). Enfin, 15% des personnes pensent qu'il faudrait obliger tous les salariés à se syndiquer.



Le Président de l'UPA a évoqué les questions de représentativité avec le ministre délégué à l'Emploi le 5 février dernier

REPRESENTATIVITE SYNDICALE

L'UPA vise une meilleure application des règles ainsi qu'une réforme par étapes

Auditionné le 5 février afin de faire part au ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, de la façon dont l'UPA envisage une réforme de la représentativité, le Président Pierre Martin, a insisté sur plusieurs points. D'abord, les questions relatives à la représentativité constituent pour l'UPA un sujet majeur dans la mesure où les représentants de l'artisanat ont eux-mêmes beaucoup bataillé au cours des dernières décennies pour obtenir la reconnaissance de leur propre représentativité. Sur le principe, l'UPA considère que les règles actuelles de représentativité, si elles ont permis l'exercice d'un dialogue social de qualité, doivent néanmoins évoluer par étapes en vue de prendre en compte les nouvelles réalités de notre démocratie sociale. Il apparaît ainsi que la condition de "comportement patriotique" mérite d'être remplacée par celle de "respect des valeurs républicaines". Afin de définir la représentativité des différentes organisations, l'UPA privilégie une solution associant plusieurs critères (audience, nombre d'adhérents, activité, indépendance, expérience de l'organisation...) plutôt que le

principe d'une référence unique à des élections. En tout état de cause, les élections prud'homales dont l'objet est d'élire les conseillers qui régleront les conflits entre salariés et employeurs, ne peuvent constituer le bon outil d'évaluation de la représentativité. L'UPA demande également que le champ de la discussion relative à la représentativité concerne non seulement les organisations syndicales de salariés mais aussi les organisations d'employeurs. En effet, dans un certain nombre de branches professionnelles, la représentativité des organisations d'employeurs n'est pas assez régulièrement vérifiée. Dans le même ordre d'idée, le Président de l'UPA a rappelé que l'accord du 12 décembre 2001 pour le développement du dialogue social dans l'artisanat, dont la validité juridique et la légitimité ont été reconnues à plusieurs reprises, n'est toujours pas rendu applicable par le gouvernement. Or, avant de changer les règles de la représentativité, la priorité est de garantir la bonne application des règles existantes. L'UPA, qui ne conteste pas l'utilité à terme d'une réforme, attend ainsi du gouvernement qu'il se conforme dès à présent au droit.

Ils ont dit...

“La clôture de la procédure pour déficit public excessif engagée par l'Union Européenne contre la France salue les efforts fournis pour redresser nos finances publiques. Elle doit surtout s'analyser comme un encouragement à redoubler nos efforts...”

Il faut bien avoir à l'esprit que la France est le pays de l'Union européenne dans lequel le poids des cotisations sociales par rapport au PIB est le plus élevé.

Le rapport de la DARES met en avant qu'une suppression totale des allègements de charges sociales conduirait à détruire environ 800.000 emplois en quelques années.

C'est bien cette action sur le poids des charges sociales sur la main d'œuvre, souhaitée et demandée par le Président de la République en début d'année 2006, qui est déterminante pour favoriser l'emploi en allégeant le coût du travail. Engagée de façon volontariste, elle aura mécaniquement des incidences sur les équilibres budgétaires. Or, nous ne pouvons que regretter que les conservatismes de tous bords empêchent cette réforme.”

Extraits de la contribution de l'UPA à la Conférence nationale des finances publiques. Discours intégral sur : <http://www.upa.fr/declarations/index.html>

RIEN NE VAUT
LA VERITE DU TERRAIN

Depuis septembre 2005, l'Artisanat accompagne la Fédération française de handball et ses équipes nationales. “Rien ne vaut la vérité du terrain” est la signature de ce partenariat qui repose sur le partage de valeurs et d'objectifs communs entre deux univers dont l'ambition est d'être leaders chacun dans leur domaine d'activité...”

Extrait du communiqué diffusé à l'issue du mondial de handball en Allemagne du 19 janvier au 4 février 2007.

Combattre les conservatismes et réformer l'assiette des prélèvements sociaux

Le 12 février devait se dérouler à Bercy la Conférence nationale des finances publiques. Invitée en tant que partenaire social à cette grand-messe annuelle, l'UPA devait d'abord souligner que, si les organismes de sécurité sociale et les collectivités locales ont leur part de responsabilité dans les déficits publics actuels, cela ne doit pourtant pas faire oublier la contribution des administrations publiques à cette situation déficitaire. De ce point de vue, l'UPA invite les acteurs des finances publiques à être aussi rigoureux vis-à-vis de la sphère publique qu'on sait l'être vis-à-vis de la sphère privée. L'UPA devait en outre rappeler combien les politiques d'allègements de cotisations sociales contribuent de façon efficace à l'accroissement de l'emploi et donc à la réduction globale des déficits publics, tout en soulignant que ces réductions ne peuvent se suffire à elles-mêmes



et qu'elles nécessitent en parallèle une réforme globale de l'assiette des prélèvements obligatoires dont le poids est aujourd'hui encore majoritairement supporté par les activités de main d'œuvre. Enfin, l'UPA devait se prononcer en faveur d'un audit approfondi des finances locales, tant il est vrai que l'enchevêtrement des niveaux (commune, intercommunalité, département, région...) ne permet plus d'identifier clairement, ni les sources de financement, ni les responsabilités.

ARTISANAT

Communication tous azimuths



Même si elle a échoué en demi finale du Mondial 2007, l'équipe de France masculine de handball a mérité les félicitations de la “Première entreprise de France” et de ses trois millions de supporters (voir ci-contre), tant ses joueurs ont réussi à maintenir l'espoir et à assurer le spectacle. D'ores et déjà, les hommes d'Onesta pensent à décrocher le titre olympique dans un peu plus d'un an à Pékin. La bonne

surprise est venue le 8 février du “Top Com Corporate 2007”. Le jury de cette manifestation dédiée à la communication institutionnelle a en effet primé l'opération “Les Artimobiles” dans la section “Relations Publiques”, catégorie “Evénement externe corporate”, de même que les épisodes (sketchs sur Internet) des comédiens Omar & Fred dans la section “Parrainage”, catégorie “Programming”. Par ailleurs, la Première entreprise de France était présente au Salon des entrepreneurs du 31 janvier au 2 février. Le stand de l'artisanat a été largement visité et une conférence était proposée aux visiteurs sur le thème de la création et de la reprise d'entreprise artisanale, avec notamment un témoignage du Président de l'UPA de Haute-Normandie, Gabriel Desgrouas. Enfin, l'artisanat a été mis en valeur dans le cadre d'une exposition consacrée à l'innovation à la Cité des sciences de La Villette ; exposition qui durera dix-huit mois.

Oui à l'ouverture d'une négociation

En proposant l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur le développement des complémentaires santé dans les entreprises, le gouvernement a montré sa volonté de mettre en œuvre sans tarder les grands principes et la procédure établis par la loi de modernisation du dialogue social. L'UPA qui a soutenu ce texte, s'est donc réjouie de l'initiative gouvernementale, a signifié son accord pour participer à la négociation et a par ailleurs prévenu que ses représentants veilleraient particulièrement à la prise en compte de trois principes. D'abord, la négociation ne saurait porter que sur un accord cadre incitant les branches professionnelles à négocier une couverture complémentaire santé. Car les systèmes à caractère obligatoire et d'application directe comportent des effets pervers. Ainsi, certains chefs d'entreprise artisanale ont eu à subir des coûts supplémentaires imprévus ou des plaintes de salariés qui étaient déjà couverts. Il conviendra donc de s'écarter d'office d'une solution qui



pourrait desservir à la fois les salariés et les chefs d'entreprise. Par ailleurs, la négociation devra cibler uniquement les branches dépourvues de complémentaire santé, et couvrant des prestations en nature telles que la prise en charge de soins ou d'appareillages. Enfin, l'UPA a rappelé qu'au-delà des efforts déjà bien réels des branches professionnelles de l'artisanat pour améliorer les dispositifs de complémentaire santé et quelle que soit l'issue de la négociation envisagée, il sera indispensable, pour susciter l'adhésion la plus large, de prévoir des mesures d'incitation fiscale en direction des petites entreprises.

UNION EUROPEENNE

Les priorités de la présidence allemande

L'Allemagne exerce la présidence de l'Union européenne depuis le 1er janvier, son mandat se prolongeant jusqu'au 1er juillet 2007. Le programme de travail de ce semestre portera sur trois priorités essentielles : avenir économique, social et écologique de l'Europe ; espace de liberté, de sécurité et de justice ; politique étrangère et de sécurité commune.



L'artisanat et les petites entreprises sont directement concernés par les conférences ou rencontres ministérielles suivantes : qualité alimentaire le 5 février, innovation et normalisation le 27 mars, quatrième Conférence européenne de l'artisanat et Conseil des ministres sur les PME et les petites entreprises le 16 avril à Stuttgart, esprit d'entreprise et Charte européenne des petites entreprises le 4 juin. L'UPA a d'ores et déjà engagé avec ses confédérations membres les travaux préparatoires à la Conférence européenne de l'artisanat à laquelle participeront le Président de l'UPA, ainsi que Jean Lardin, Pierre Perez, et Gabriel Paillason. Les précisions sur le programme de la présidence allemande peuvent être consultées à l'adresse Internet : www.eu2007.de//fr/index.html?null.

Désignations

UPA CALVADOS
Paul Marie, CAPEB,
succède à la présidence à
André Bodinier, CGAD.

Echos de campagne

“Le CNE est une création utile qui a prouvé son efficacité. Mais je veux créer un contrat nouveau qui conservera la souplesse tout en offrant davantage de garanties aux salariés. Ce sera l'objet d'une négociation avec les partenaires sociaux...”

Nous ferons la réforme des régimes spéciaux... Je poserai également la question de la revalorisation des petites retraites... celles des trois millions d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs. Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer, de même que les 35 heures continueront d'être la durée légale du travail... Ce que je n'accepte pas c'est que cela soit un maximum. Quelle drôle d'idée que d'interdire aux Français de travailler plus pour gagner plus.”

Extraits d'interview de Nicolas Sarkozy dans les quotidiens “Le Monde” et “le Figaro”.

“Le smic sera porté à 1500 euros le plus tôt possible dans la législature... Une conférence sur les salaires, les revenus, et la croissance réunissant les partenaires sociaux sera organisée dès juin 2007... Moduler les aides aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales en fonction de la nature des contrats de travail, et supprimer le CNE pour faire du CDI la règle...”

Propositions n°7 et 15 (sur 100) défendues par Ségolène Royal.

“Je propose d'offrir à toute entreprise la possibilité de créer deux emplois sans charges (à l'exception de 10 % pour les retraites) pendant cinq ans...”

Extrait d'une interview de François Bayrou dans “Les Echos”.

Baisse des cotisations chômage

Alors que les cotisations chômage n'avaient pas baissé depuis le 1er janvier 2002, le bureau de l'Unedic a décidé en janvier de ramener le taux de la contribution à 6,40% dont 4% à la charge des employeurs et 2,40% à la charge des salariés. Le taux était auparavant de 6,48% et l'économie de 0,08% s'appliquera à égalité entre salariés et entreprises à compter du 1er janvier 2007. L'UPA est particulièrement satisfaite de cette décision qui résulte de la convention Unedic de décembre 2005, aux termes de laquelle les partenaires sociaux avaient convenu de baisser les cotisations en cas de retour à l'équilibre financier de l'Unedic.

Georg Toifl, Président de l'UEAPME

Depuis la fin 2006 et pour trois ans, l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME-, organisation à laquelle adhère l'UPA, est présidée par Georg Toifl. Président de la section artisanat et commerce de la Chambre économique d'Autriche, il est par ailleurs à la tête d'une PME de 155 personnes, spécialisée dans la blanchisserie d'hôpital et la location de tenues de travail. Le poste de Secrétaire Général de l'UEAPME, actuellement occupé par Hans-Werner Müller, sera quant à lui soumis à renouvellement dans les prochains mois.

Les progrès de la VAE

La validation des acquis de l'expérience -VAE-, instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, permet à toute personne d'obtenir un diplôme ou un titre grâce à l'expérience acquise au travers d'activités salariées, non salariées ou bénévoles. La durée d'expérience considérée est au moins de trois ans. Ce dispositif attire un nombre croissant de candidats. 22.630 personnes ont ainsi obtenu en 2005 un titre ou un diplôme complet, en faisant reconnaître les compétences accumulées au cours de leur parcours professionnel, soit une hausse de 28% sur un an. Environ 65.000 dossiers ont été jugés recevables mais seulement 45.000 candidats ont pu être reçus devant un jury, en raison du manque de sessions de validation dans certains secteurs.

Le rapport du CERC classé sans suite ?

L'UPA qui réclame depuis plusieurs années une mobilisation nationale autour des questions d'éducation, de formation et d'orientation, avait bien noté en novembre l'appel du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale à "ouvrir sans délai un chantier d'intérêt national pour les quelques 190.000 jeunes qui sortent tous les ans de l'école ou de l'université sans diplôme". Or, en février, le Président du CERC, Jacques Delors, regrettait quatre mois après l'absence de toute réaction au rapport.

Les attentes des patrons de petites entreprises

Selon un sondage "Fiducial - La Tribune" effectué en janvier 2007, les patrons des entreprises de 0 à 19 salariés voteraient au premier tour de l'élection présidentielle, pour moitié pour Nicolas Sarkozy, devant François Bayrou (12%), Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen (11% chacun). En tête des thèmes qu'ils souhaitent voir abordés dans la campagne, les chefs de petite entreprise placent en priorité la fiscalité (44%), l'emploi (27%) et l'école (23%).

Eclats de Pierre

"Eclats de Pierre", c'est le titre d'un ouvrage publié par Pierre Perez, Président de la CNAMS, Vice-Président de l'UPA. Sous forme d'almanach le livre propose une formule de l'auteur par jour de l'année. A titre d'exemple, cette citation : "L'humour est un condiment qu'il faut servir par petites pincées". Les amateurs de bons mots pourront commander le livre (45 euros) à l'adresse suivante : FORUM - 265 route de Narbonne - 31400 Toulouse.

5 FEVRIER

Audition du Président de l'UPA par le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, dans le cadre d'un avant projet de loi sur la représentativité syndicale.

7 FEVRIER

Entretien entre le Président de l'UPA et le Président de la CGPME, Jean-François Roubaud.

12 FEVRIER

Participation du Président de l'UPA à la Conférence nationale des finances publiques à Bercy.

13 FEVRIER

Entretien entre le Président de l'UPA et le Président délégué général de l'UIMM, Vice-Président du Medef, Denis Gauthier-Sauvagnac.

15 FEVRIER

Participation du Président de l'UPA à la séance de signature de la convention pour le développement de la VAE.

20 FEVRIER

Entretien entre le Président de l'UPA et le conseiller du Premier ministre pour les PME, le Commerce et l'Artisanat, Philippe Mutricy.

21 FEVRIER

Rencontre à l'UPA entre Pierre Martin, Dany Bourdeaux et le Secrétaire Général de la CGT, Bernard Thibault.

Entretien entre le Président de l'UPA et le Directeur adjoint de cabinet du Premier ministre pour les affaires sociales, Louis-Charles Viossat.

22 FEVRIER

Réunion du Conseil national.

7 MARS

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration de l'Institut supérieur des métiers -ISM-.

